L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 JUILLET 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No.33, rue de Chartres.

J[illegible] de l'Etat, du Conseil [illegible] Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 8 JUILLET.

Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

[illegible] DE FER ENTRE LA NLLE-ORLEANS ET JACKSON.

[illegible] aujourd'hui dans notre partie [illegible] Adresse du comité permanent du chemin de Jackson aux habitans de la Louisiane. Nous croyons devoir appeler l'attention toute particulière de nos lecteurs sur cet important document. Les causes de la décadence commerciale de la Nouvelle-Orléans y sont indiquées d'une manière lucide et concluante.

Le comité déclare que des livres de souscriptions ont été ouverts et que $100,000 ont déjà été placées. Il importe que le chemin soit construit le plus vite possible afin de replacer la métropole du Sud dans ses anciennes conditions de prospérité. Chose étonnante, tandis que la vallée du Mississipi voit ses richesses augmenter, la Nouvelle-Orléans descend l'échelle dont elle a [illegible] moment occupé le sommet. Le mouvement [illegible] port indiqué dans l'espace d'une année, de 1849 à 1850, une diminution de 139,282 [illegible].

Pourquoi cette déchéance! C'est que la Nouvelle-Orléans n'a compté que sur ses ressources [illegible] et qu'elle n'a pas imité les autres [illegible] de l'Union dans la voie du progrès et des améliorations. Elle subit aujourd'hui la peine [illegible] orgueil et de son indolence. Mais il [illegible] regagne ce qu'elle a perdu, et elle y [illegible] si elle obtient de la législature de l'Etat [illegible] des lois qui régissent les capitaux [illegible] son administration municipale [illegible] si pleine d'abus, si fatale [illegible] de la ville; si elle fait disparaître les [illegible] de toutes sortes qui pèsent sur le commerce, si elle encourage l'industrie; si elle favorise [illegible] navigation à vapeur; si elle construit [illegible] chemins de fer qui la relient à l'Ouest.

Le comité a reçu l'ordre d'adresser un mémoire à la législature pour obtenir qu'elle autorise les paroisses de l'Etat à percevoir, avec le consentement de la majorité des électeurs, une taxe spéciale destinée à créer des chemins de fer. L'Ohio, le Kentucky, le Connecticut, le [illegible], le Mississipi et l'Alabama ont eu recours à ce moyen. Quant à la constitutionnalité d'une pareille taxe, elle est hors de doute, [illegible] plus d'un décret émanant des tribunaux supérieurs du pays en ont reconnu la parfaite légalité. Lorsqu'il s'agit d'une entreprise importante et qui exige une mise de fonds considérable, on ne doit pas compter uniquement sur le concours isolé des individus; l'intervention de l'Etat peut seule répartir équitablement la charge, qui autrement pèserait sur un très petit nombre de citoyens. Un chemin de fer devant être [illegible] une cause de prospérité, il est naturel [illegible] concourent à sa création en payant une [illegible] frais d'établissement.

[illegible] d'une taxe sur les propriétés [illegible], continue le comité, est le meilleur [illegible] qu'on puisse employer, car ce sont [illegible] foncières qui retirent les premiers [illegible] avantages de l'établissement [illegible] ways ou d'autres voies de communication. L'expérience le prouve surabondamment. En 1825, l'année de l'ouverture du Canal [illegible], les propriétés foncières dans la [illegible] de New-York étaient évaluées à $[illegible]. En 1833, l'année qui a suivi l'achèvement du Canal de l'Ohio reliant la rivière [illegible] au lac Erie, la valeur de ces propriétés [illegible] montée à $114,124,566; et en 1840, [illegible] double entreprise avait eu le temps [illegible], à $167,121,714. Or, il faut [illegible] les dix ans qui avaient précédé [illegible] du Canal de l'Erie, la valeur [illegible] foncières avait à peine varié à New-York, tandis que dans les quinze ans qui [illegible] la création du Canal, leur valeur s'est [illegible] de plus de 300 pour cent. L'effet a été [illegible] dans les campagnes.

Des causes analogues ont produit des résultats encore plus frappants dans la Georgie où [illegible], la production et l'industrie ont [illegible] vraiment extraordinaire [illegible] de l'établissement des voies ferrées.

[illegible] question de savoir si la taxe [illegible] doit être soumise au tribunal [illegible] de la ville et ceux des [illegible] chemin doit traverser se pro[illegible] l'impôt, et le vœu de [illegible], aura force de loi. [illegible] pas non plus une taxe gratuite [illegible] pour ceux qui la paieront [illegible] chemin de fer, en proportion [illegible] chacun acquittera. Ces [illegible] des dividendes, car il est [illegible] way aboutissant à une grande [illegible] ne donne pas de bénéfices. [illegible] donc au profit des contribuables [illegible] placement avantageux.

[illegible] comité estime ensuite la valeur des pro[illegible] dans le parcours du chemin [illegible] combien la taxe sera légère, [illegible] que si la Nlle-Orléans tient [illegible] le commerce du Mississipi et du [illegible] construire le chemin de fer de Jackson, car ce chemin de fer sera prolongé jusque dans le cœur de l'Ouest.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ.

Le Conseil de la Première Municipalité s'est réuni [illegible] soir. Le secrétaire a donné lecture d'un message du maire dans lequel ce magistrat [illegible] communication du comité judiciaire [illegible] annonce que, conformément à [illegible] du Conseil adoptée le 24 décembre [illegible], le dit comité a engagé les services de M. Daniel Webster dans l'affaire de Myra [illegible] Reif et autres. Cette première [illegible] message a été déposée sur le bureau [illegible]. Deux autres paragraphes qui [illegible] d'un intérêt général ont été référés à [illegible] permanente.

[illegible] des officiers de la 9me brigade [illegible] de la Louisiane demandant une [illegible] exercices, a été référée à un comité de trois membres.

[illegible] de l'officier de police Peterson [illegible] gardes de nuit a été acceptée, puis le [illegible] s'est ajourné.

[illegible] de la Troisième Municipalité—Ce [illegible] assemblé hier soir. M. Flanders [illegible] finances, a présenté le budget de [illegible] il appert que la dette totale de [illegible] Municipalité s'élève à $901,713, et en y [illegible] sa quote-part de ce que doit l'ancienne corporation $1,275,000. Les dépenses [illegible] du 1er juillet 1851 au 1er janvier 1852, [illegible] $58,433—les revenus durant ce [illegible] $[illegible]. Les obligations actuelles [illegible] seront dues d'ici à la fin de [illegible] $[illegible]—ce qui laissera un [illegible] de $[illegible] auquel il faudra pourvoir [illegible] y faire face, il faudrait imposer [illegible] de plus de quatre pour cent sur les propriétés [illegible] esclaves et capitaux—une pareille taxe [illegible] trop forte. Le comité suggère de [illegible] à la législature pour une partie de la [illegible] qu'en attendant une taxe de deux pour [illegible] imposée sur les propriétés urbaines, [illegible] deux et trois-quarts pour cent sur les [illegible], pour les dépenses courantes [illegible] $140,000 sur cette dette flottante.

[illegible] rapport a été mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. L. R. Caulfield, sénateur d'Est-Feliciana [illegible] de la Louisiane, est gravement malade depuis quelques jours.

[illegible] Baton-Rouge.—Les whigs de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge se sont prononcés en faveur de M. Fillmore comme candidat à la présidence.

[illegible] Baton-Rouge.—Les démocrates d'Est Baton-Rouge viennent de nommer les candidats suivants: Pour représentans, MM. F. [illegible], J. P. Chapman; pour shérif, L. C. [illegible]; pour coroner, Abel Waddill; pour assesseur, J. W. Jameyson.

[illegible] d'un consul américain.—M. Alexander M. Kenzie Ross, consul américain à Ste-[illegible], est mort à bord du navire Banshee.

Washington.—La première pierre de l'aile [illegible] va ajouter au Capitole, a été posée le 4 [illegible]. Une dépêche télégraphique [illegible] que M. Webster a prononcé à [illegible].

Hongrois.—[illegible] sont arrivés à [illegible].

Nouvelles d'Europe.

Le steamer Baltic qui vient d'arriver à New-York, a fait la traversée en neuf jours et vingt-deux heures. Lors de son départ de Liverpool le coton middling Orleans valait 5 1/2 d.

Un grand incendie a éclaté à Londres, dans cette partie de la ville connue sous le nom de paroisse de Southwark. La perte est évaluée à un million de piastres.

La tranquillité règne en France.

Les avis politiques du continent européen n'offrent aucun intérêt.

Mystères de la Nouvelle-Orléans.—M. C. Testut, éditeur de La Semaine, annonce dans le dernier numéro de ce journal la publication prochaine d'un ouvrage qui portera le titre que nous inscrivons en tête de ces lignes. L'auteur, dont le talent de romancier s'est déjà révélé dans les Veillées Louisianaises, saura répandre un vif intérêt dans l'œuvre nouvelle qu'il promet au public. Il expliquera dans le prochain numéro de La Semaine le mode de publication qu'il aura choisi. Quant à la nature de l'ouvrage, voilà comment il s'exprime:

Toutes les faces de la grande ville seront vues à loisir avec leurs mille et mille variétés fantastiques, changeantes comme les facettes du miroir et innombrables du kaléidoscope. On y trouvera les mots de bien des énigmes qui ont passé et qui passent encore devant nos yeux, presque inaperçues et rarement comprises.

Nouvelles maritimes.—La corvette américaine Portsmouth, capitaine Gregory, est arrivée à Boston le 26 du mois dernier, venant de Port Praya. Le Portsmouth était en croisière depuis près de trois ans.

La frégate Congress, commandant McKeever se trouvait à Montevideo le 23 avril dernier.

Le président à Richmond.—Le Président est arrivé à Richmond le 25 du mois dernier, et a été reçu par les habitans avec une enthousiaste cordialité. Le 27 M. Fillmore visitait le Capitole et a été présenté officiellement à l'Assemblée qui siégeait. L'hôte illustre de la ville a également été conduit à la Convention qui révise la Constitution de l'Etat et y a été aussi chaleureusement accueilli qu'à la législature.

Philadelphie.—Les steamers Lafayette et City of Glasgow sont arrivés à Philadelphie le 5 de ce mois.

Sécheresse.—On lit dans le Vigilant de Donaldsonville:

La sécheresse continue toujours de régner avec la même intensité. Si nous en croyons le rapport de plusieurs planteurs, les récoltes sont vraiment dans un état désespéré. Pour peu que cet état de choses se maintienne pendant quelque temps encore, cette année sera la plus néfaste parmi les annales de nos planteurs.

REVOLUTION DANS LA NOUVELLE-GRENADE.

Le steamer anglais arrivé à Chagres, a apporté la nouvelle d'une révolution qui a éclaté dans la Nouvelle-Grenade. Le mouvement insurrectionnel s'est manifesté dans les provinces de Pasto et de Tuquenes, situées au Sud de la république. Les insurgés sont secrètement appuyés par des hommes influents qui habitent l'Etat de l'Ecuador. Le président, à la première nouvelle de la rébellion, a transmis au Congrès, qui siégeait, un message demandant que l'armée fût augmentée, et l'effectif en fut conséquemment porté tout de suite à 10,000 hommes. Le Congrès a en outre autorisé le président à déclarer la guerre à l'Ecuador s'il venait à acquérir la certitude que cet Etat a favorisé l'insurrection.

Le général M. M. Franco, commandant en chef de la division du Sud, s'est dirigé en toute hâte sur la province de Pasto à la tête d'environ 550 hommes et y est arrivé à marches forcées. Ayant rencontré les insurgés à Chagaurbamba, il les a attaqués vivement et les a forcés de se replier sur Florida, puis sur Goitara. Quatre cents de ces derniers se sont réfugiés sur le territoire de l'Ecuador avec leur chef Zara.

La province de Tuquenes a levé l'étendard de l'insurrection en proclamant la guerre civile et en sollicitant l'intervention de l'Ecuador. Le général Franco s'y est porté à la tête de ses troupes victorieuses et a attaqué les rebelles qui s'étaient retranchés au nombre d'environ 2,000 hommes à Buenos Ayres petit village de l'intérieur. Après un combat de plusieurs heures, les insurgés ont été mis en fuite et ont laissé sur le champ de bataille leurs morts et leurs blessés. Le nombre de ces derniers a été considérable de part et d'autre. Manuel Ibanes, chef des insurgés, s'est réfugié dans l'Ecuador.

Le Congrès de la Nouvelle-Grenade s'est ajourné le 29 mai après avoir voté une loi qui décrète l'abolition de l'esclavage.

ECLIPSE DE LUNE.

La régularité qu'on remarque dans l'inexactitude de certaines horloges publiques prouve que ces horloges sont de bonnes pièces, mais qu'elles sont mal réglées. Si ceux qu'on a chargés de leur entretien se guident sur des cadrans solaires, il est évident que ces cadrans sont mal calculés, ou mal posés: chacun pourra s'en convaincre en observant l'éclipse de Lune qui aura lieu samedi prochain, 12 juillet, dans la soirée, et qui durera 3 h. 02 m. En voici les principales phases, avec l'instant de leur apparition, en temps moyen, c'est-à-dire aux heures que les montres bien réglées devront indiquer à la Nouvelle-Orléans, et dans tous les lieux situés au Nord ou au Sud de la ville. Le commencement, et surtout la fin de l'éclipse, sont deux phases qu'il est aisé de préciser, même à l'œil nu.

A 11 h. 50 m. du soir, commencement de l'éclipse; l'ombre de la Terre entre dans le disque de la Lune, dans sa partie orientale inférieure; vers le point A:

A 0 h. 37 m. après minuit, le bord de l'ombre atteint le centre de la Lune;

A 1 h. 21 m. milieu de l'éclipse, l'ombre couvre les 7/10 inférieurs du diamètre lunaire;

A 2 h. 05 m. le bord de l'ombre est revenu au centre de la Lune;

A 2 h. 52 m. fin de l'éclipse: l'ombre sort du disque du côté occidental inférieur, vers le point B

CHRONIQUE LOCALE.

Vol.—Ellen Revigum a été accusée hier devant le recorder Caldwell d'avoir volé une paire de boucles d'oreille—L'affaire n'a pas encore été examinée.

Vol.—Un nommé John Armsley a été arrêté dans la 1re municipalité sous la prévention d'avoir volé des harnais à l'écurie de M. Cunningham—L'affaire sera prochainement examinée.

Vol de linge.—Anthony William a comparu hier devant le recorder Caldwell, sous l'accusation d'avoir volé un paquet de linge dans le bureau de D. Moore, dans la rue du Cirque—L'examen a été remise à un autre jour.

Vol de marchandises sèches.—John Williams a été traduit hier devant le recorder Caldwell, pour répondre à l'accusation d'avoir volé, le 4 courant, un lot de marchandises sèches évaluées à $75.

Une nommée Ratcliff est aussi accusée d'avoir sciemment recélé une partie des objets volés—L'examen a été remis à un autre jour.

Coups de poignard.—M. Lagomarsino a été arrêté hier dans la 1re Municipalité, sous la prévention d'avoir donné des coups de couteaux à un nommé John Davis, dans un café situé à l'encoignure Dumaine et Levée. L'accusé a été envoyé en prison en attendant l'examen de son affaire.

Violent assaut.—Luke Lawler a fait hier un affidavit devant le recorder Genois, par lequel il déclare que samedi soir vers 10 heures, en passant dans la rue Bienville, près de la machine à dessécher, il a été cruellement assailli et battu par Patrick Kirwin. Un mandat d'arrêt a été lancé.

Accusation de parjure.—M. Murphy a comparu hier devant le recorder Caldwell, sous l'accusation de parjure. L'affaire sera appelée ce matin.

Amendes.—James Farrell et Jane Farrell, accusés de s'être montrés dans les rues dans une tenue indécente, ont été condamnés hier par le recorder Caldwell à payer une amende de $10 chacun.

Mary Waters, femme abandonnée, a été condamnée à payer $10 d'amende, ou à défaut à un mois de work house.

Vol d'argenterie.—J. B. Isnard a fait, hier, un affidavit devant le recorder Genois, par lequel il déclare que, dimanche dernier, pendant son absence, des voleurs se sont introduits chez lui, dans la rue du Bassin, et y ont volé six fourchettes, [illegible] et une tasse d'argent, le tout estimé à $130. La tasse a été retrouvée depuis dans une chambre occupée par un nommé Savoyard. Un mandat d'arrêt a été lancé contre [illegible].

Abus de confiance.—Jacob Hansen a été accusé hier, devant le recorder Genois, de s'être approprié une montre en or évaluée $60, qui lui avait été confiée par [illegible].

LES MORMONS.

Les journaux de St. Louis apportent des nouvelles récentes du grand Lac salé où les Mormons ont fondé l'état de Déséret, [illegible] Washington, pour n'avoir pas su obtenir la reconnaissance de l'Etat de Déséret à la dernière session. L'on sait que les Mormons ont pour fondateur un nommé Joe Smith, fils d'un fermier du Vermont, qui en 1827 prétendit avoir déterré une bible d'or écrite en caractères égyptiens, et avoir reçu d'un ange des lunettes mystérieuses pour déchiffrer ces hiéroglyphes. Comme tous les faux prophètes qui spéculent sur la crédulité humaine, Smith eut bientôt des partisans, et ils s'établirent successivement dans les Etats de New-York, d'Ohio, de Missouri et d'Illinois chassés de partout par suite de leurs déprédations. Enfin expulsés de Nauvoo il y a peu d'années, les Mormons ont entrepris de coloniser les bords du grand lac Salé qui offrent d'immenses ressources de pâturages, de terres labourables, de minéraux, de chutes d'eaux, de gibiers et de sources bouillonnantes de toutes sortes. C'est un oasis au milieu du grand bassin californien, dont la géographie est encore inconnue, et dont l'exploration promet à la science de très curieuses découvertes. Les Mormons pour donner de la valeur à leur colonie veulent y attirer l'émigration et leur prosélytisme s'exerce jusqu'en Europe d'une manière infatigable. Le 2 de ce mois ils tenaient à Londres un Festival destiné à fixer sur eux l'attention publique. Ils ont des apôtres en France, en Italie, en Allemagne, en Suède, au Chili, aux îles Sandwich; ils se vantent de compter 50,000 sectateurs en Angleterre, et 25,000 établis dans leur état de Déséret; et les meneurs de la Secte, plus habiles que les socialistes français dans leurs vues ambitieuses, ont vu qu'ils avaient besoin du levier de la superstition pour soulever le peuple et fanatiser la multitude. M. Cabet se contente de faire jouer la comédie à ses Icariens le dimanche. C'est maladroit; car le bon paysan ou même l'ouvrier des villes aura de la peine à croire qu'en jouant les Saltimbanques ou le Gamin de Paris on accomplit un acte religieux. Les Mormons font baptiser leurs partisans à toute heure; les ablutions se succèdent avec autant d'abondance que chez les Musulmans, le Croton jouerait un grand rôle parmi ces fanatiques; et l'homme simple n'a pas de peine à croire qu'il purifie ainsi son âme comme son corps.

CHRONIQUE THEATRALE.

Mlle Rachel et Mlle Cruvelli.

Londres, 8 juin.

Mlle Rachel a débuté lundi dans l'Hèdre, avec un éclatant succès. Depuis un mois le nom de notre grande artiste était affiché en lettres colossales; depuis six semaines toutes les places étaient retenues, et, avec la meilleure volonté du monde, M. Mitchell, l'obligeant directeur de Saint-James, n'a pu mettre à notre disposition qu'une chaise qu'on est allé chercher dans les coulisses pour nous installer triomphalement dans un couloir. Les fauteuils, ou, pour mieux parler, les sièges du parterre, étaient occupés par de jeunes Anglaises en grande toilette de bal, et munies d'une charmante petite brochure sur laquelle elles suivaient attentivement les tirades de l'actrice, si bien qu'à la fin de chaque page, comme toutes ces mains tournaient à la fois le feuillet, il en résultait un frôlement de papier qui a dû singulièrement agacer les nerfs de la grande tragédienne. Mais cette irritation passagère n'a fait que doubler le talent de Mlle Rachel. L'inspiration s'est emparée de tout son être, ses yeux jetaient des flammes, sa voix vibrait avec une force irrésistible. Bientôt les petits livres sont tombés des mains des plus impassibles spectatrices, et la salle entière, émue, palpitante, enivrée, pendant des lèvres pâles de la grande artiste, qui ne m'a jamais paru ni plus grande ni plus belle.

Mercredi, pour sa seconde représentation, Mlle Rachel a joué Roxane avec son ironie mordante, et des éclats de fureur jaloux à glacer le sang du plus calme et du plus intrépide Osmanlaire. Elle avait un costume éblouissant. Vendredi, on a donné Polyeucte et le Moineau de Lesbie. Viendront immédiatement après, Valeria, Adrienne Lecouvreur et tous les rôles classiques ou modernes qui composent le répertoire de l'illustre tragédienne. Mlle Rachel passera deux mois à Londres; elle habite une charmante petite maison dans une rue silencieuse et retirée, près de Piccadilly. Son premier soin a été de ranger sur une table les nouveaux rôles qu'elle se propose de créer cet hiver. Le temps qu'elle ne donnera pas au théâtre sera consacré par la grande artiste aux méditations et à l'étude, et Paris n'aura rien perdu pour attendre.

En vérité, je ne connais pas de gens plus courageux, plus entreprenans, plus actifs que les directeurs anglais. Voici, comme je l'ai dit plus haut, une semaine morte et perdue pour le théâtre. D'autres auraient fait relâche; M. Lumley, par un coup de tête hardi, a voulu jouer tous les soirs. Mlle Cruvelli vient d'obtenir un nouveau succès dans Norma, succès d'autant plus honorable pour la jeune cantatrice, que Norma est, de tout le répertoire italien, l'ouvrage qui a été le mieux joué jusqu'ici. La Pasta, la Malibran, la Grisi y ont été admirables. Eh bien! Mlle Cruvelli a trouvé moyen d'être saisissante et neuve dans un rôle qui ne semblait point lui laisser d'autre alternative que de copier ses devancières, ou de tomber dans l'absurde et dans le faux. Elle a fait de sa cavatine et surtout de la stretta de ce morceau un entraînant, un chef-d'œuvre de passion, d'énergie et d'audace. Elle a été sublime dans le trio du premier acte, et dans toute la scène finale, qu'elle a dite avec une simplicité touchante et avec une douleur si profonde et si sentie, qu'elle a fait couler des larmes dans des paupières qui passaient jusqu'alors inaperçues. Par un contraste habile et d'un effet prodigieux, après la grande explosion de colère où elle lève la main pour frapper le père de ses enfans, Norma, courbée tout à coup sous le poids du remords, a croisé ses bras sur sa poitrine et s'est avouée seule coupable avec une résignation navrante et une indicible tendresse. La salle a été livrée pendant plusieurs minutes à l'agitation et au tumulte des bravos, qui ne permettaient pas à l'artiste de reprendre son rôle, et l'on n'a pas attendu la chute du rideau pour faire à Mlle Cruvelli une de ces ovations bruyantes et prolongées qu'on ne voit qu'en Angleterre ou en Italie. A Paris, nous savons fort bien applaudir, mais nous ne forçons pas un artiste épuisé de fatigue à reparaître vingt fois sur la scène. L'enthousiasme a ses droits, mais un peu de courtoisie ne messied pas au public.

P.-A. Fiorentino.

CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA Nlle ORLEANS.

Séance spéciale— 5 juillet 1851.

Le Conseil se réunit à 6 1/2 heures du soir, à la requête du maire.

Sur motion de M. Lugenbuhl, M. Allan est appelé au fauteuil.

Membres présens:—MM. Alpuente, Allan, Colleus, Harris, Lugenbuhl, Payne et Surgi—7.

Membres absens:—MM. Cucullu, De Fériet, Leeds, Thompkins et Waterman—5.

Sur motion de M. Lugenbuhl, le Conseil procède à l'élection d'un président.

MM. Payne et Colleus sont nommés vérificateurs. Sur 7 voix, M. Allan en reçoit 6; 1 voix perdue. M. Allan est déclaré dûment élu président du Conseil.

Le Conseil décide que le procès verbal de la dernière séance ne sera pas lu et autorise le président à le signer.

Le message suivant, transmis par le maire, est lu ainsi que les résolutions qui y sont annexées et qui ont été votées par les conseils de la 1ère et de la 2de municipalités.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
5 juillet 1851.

Au président et aux membres du Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans.

Messieurs—Je vous ai fait convoquer avant l'époque régulière de votre réunion pour appeler votre attention sur les difficultés qui doivent résulter de la mise en vigueur de la nouvelle ordonnance du wharfage, votée par le Conseil Général le 19 juin. Afin de vous mettre à même de connaître l'opinion de la première et de la seconde municipalités sur la nouvelle ordonnance de wharfage, je vous transmets ci-jointe une copie des résolutions que leurs conseils ont adoptées dans les séances du 17 et du 28 juin. Elles invitent le Conseil Général à rappeler l'ordonnance en question ou du moins à en différer la mise en vigueur. Depuis lors, les deux municipalités ont voté des résolutions qui ordonnent à leurs officiers de ne pas avoir égard à la nouvelle ordonnance de wharfage, et de continuer à percevoir leurs collections conformément à l'ancienne ordonnance. Ce conflit d'autorités est vraiment regrettable, et je demande au Conseil Général, si dans les circonstances présentes et au égard à l'amoindrissement de revenus qui doivent en résulter pour les municipalités, il ne serait pas convenable de revenir sur votre détermination pour différer au moins la mise en vigueur de votre nouvelle ordonnance, jusqu'au premier janvier prochain.

J'ai toujours cherché à administrer fidèlement les lois, et je ne reculerai jamais devant l'accomplissement d'un devoir. Mais la sollicitude que je dois aux intérêts de toute la ville m'oblige d'appeler encore une fois votre attention sur la situation difficile dans laquelle votre nouvelle ordonnance place les municipalités. Je suis tenu, en tant que cela m'est possible, de protéger le crédit de la ville, et puisque le revenu municipal est menacé de réduction au milieu de l'année, je suis convaincu que vous ne trouverez pas mauvais que je m'élève contre l'opportunité de la mesure.

Ma conduite dans cette circonstance peut vous paraître étrange, mais j'ai cru devoir déroger aux usages établis et de faire tous mes efforts pour rétablir l'harmonie qui doit toujours exister entre les différentes branches du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

MAIRIE DE LA Nlle ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No 1.

Séance extraordinaire de samedi 28 juin.

Attendu que le Conseil Général a voté dans sa séance du 19 juin 1851 une ordonnance diminuant considérablement le taux de wharfage du port de la Nouvelle Orléans;

Attendu qu'il est d'usage, depuis la division de la ville en trois municipalités, de fixer la taxe de wharfage au commencement de l'année;

Attendu que la loi de 1850 ordonne aux Conseils municipaux de préparer au mois de janvier de chaque année, un budget de leurs dépenses basé sur leurs revenus et de percevoir la taxe sur cette base;

Attendu que le dit budget a été préparé dans la persuasion que le droit de wharfage ne serait pas modifié pendant toute l'année, et que l'exécution de cette branche du revenu municipal portera atteinte aux revenus de la municipalité et la rendra incapable de remplir ses obligations [illegible], à moins que le peuple ne [illegible];

Il est résolu que l'attention du Conseil Général est appelée par les considérants qui précèdent et que le dit Conseil est respectueusement requis de différer la mise en vigueur de son ordonnance du 19 juin 1851 jusqu'au premier lundi de janvier 1852.

Il est en outre résolu que le secrétaire de ce Conseil soit et demeure requis de transmettre au Conseil Général, dans sa séance de ce soir, une copie des présentes résolutions.

Signé, Jos Genois, recorder.
Approuvé le 30 juin 1851.
Signé, A D Crossman, maire.
Pour copie conforme,
Signé, L A St-Ceran, Commis.

Mairie de la Nlle-Orléans.
CONSEIL DE LA SECONDE MUNICIPALITE.
No. 3,[illegible].

Attendu qu'une ordonnance [illegible] considérablement le droit de wharfage [illegible] à la dernière séance du Conseil Général, alors qu'elle devait [illegible]

Supposer que le tarif décrété le 19 décembre 1850 serait maintenu pendant toute l'année à partir du 1er janvier dernier, conformément à l'usage et à l'esprit de la loi qui règle les pouvoirs du Conseil Général, et conformément aussi à l'acte de 1850 qui exige que les Conseils des différentes municipalités fassent un budget de leurs dépenses probables pour l'année suivante, avant de déterminer le montant des taxes à percevoir;

Attendu que faute d'avoir collecté la taxe imposée par les liquidateurs pour le paiement des obligations des différentes municipalités, les dispositions fiscales de celles-ci ont déjà été sérieusement entravées et que l'ordonnance dont il s'agit diminuera indubitablement les revenus municipaux d'une manière notable et rendra encore plus difficile le paiement des obligations échues et des dettes à venir ainsi que l'acquittement des dépenses courantes; que compris trente à cinquante mille piastres de frais nécessaires pour mettre les wharfs de la seconde municipalité en état de recevoir les navires;

Il est résolu à l'unanimité que bien que les membres de ce Conseil soient convaincus de l'urgence de donner aujourd'hui au commerce toutes sortes de facilités, il considère cependant que la modification des droits de wharfage en ce moment est une mesure inopportune et nuisible aux intérêts de cette municipalité;

Résolu à l'unanimité que les représentants de cette municipalité au Conseil Général soient et demeurent requis de faire tous leurs efforts pour obtenir le rappel de la dite ordonnance, ou du moins pour en différer la mise à exécution jusqu'à ce que le déficit qui en résultera puisse être comblé au moyen d'une taxe ou de quelqu'autre manière.

Passé le 17 juin 1851.
Signé, James H Caldwell, Président.
Approuvé le 24 juin 1851.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire
Pour copie conforme,
L. A. ST-CERAN, Commis.

Sur motion de M. Colleus, le message du Maire et les documents ci-annexés sont référés à un comité de trois membres dont un par Municipalité.

Le président désigne pour former ledit comité, MM. Colleus, Payne et Allan.

M. Cucullu vient prendre son siège.

M. L. J. Harris, rapporteur du comité spécial chargé de la question relative à l'établissement d'un dépôt naval et d'un chantier de marine à la Nlle Orléans, présente un mémoire adressé au secrétaire de la marine ainsi que les résolutions suivantes, lesquelles, sur motion et après la suspension du règlement, sont adoptées à l'unanimité.

Le comité spécial à l'honneur de présenter en même temps que son rapport, les résolutions suivantes:

Résolu que Son Honneur le Maire, soit requis d'obtenir la coopération et la signature d'un aussi grand nombre que possible d'officiers du gouvernement général et de l'Etat, ainsi que d'autres citoyens éminens, pour faire comprendre à l'honorable secrétaire de la marine et au Congrès, l'importance pour le pays et pour la grande vallée du Mississipi, ainsi que pour la Louisiane et la Nlle-Orléans, l'accomplissement de la mesure demandée;

Résolu que le Maire soit requis d'envoyer des copies du mémoire au Président et aux chefs du bureau de la marine et du trésor à Washington;

Résolu que nos sénateurs et nos représentans au Congrès soient requis de demander l'établissement d'un dépôt naval et d'un chantier de marine à la Nlle Orléans, et de faire tous leurs efforts auprès du gouvernement pour arriver à ce but;

Résolu que la Nlle Orléans étant la principale ville du Sud et possédant une grande importance commerciale mérite de tous points la protection et les égards du gouvernement, et qu'en demandant à celui-ci l'établissement d'un chantier de marine et d'un dépôt naval, nous n'exigeons rien qui ne nous soit largement dû et que ne réclament à la fois la Nlle Orléans, l'Etat de la Louisiane et tout le Sud-Ouest de l'Union.

Sur motion de M. Colleus, la résolution suivante est adoptée, après la suspension du règlement:

Résolu que le comité des cours et prisons soit enjoint de s'entendre avec les propriétaires de la maison de cour pour faire élargir cet édifice et y faire les améliorations nécessaires pour les protéger ainsi que les archives qui y sont déposées, contre les dangers de l'incendie.

Sur motion, le Conseil s'ajourne au jeudi 10 du courant, à six heures du soir.

J B WALTON, Secrétaire.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi, 7 juillet 1851.

Le marché au coton a été languissant aujourd'hui; 800 balles se sont vendues à des prix faciles savoir: 7 1/4 @ 8 cts pour le middling. Les nouvelles reçues par le Baltic annonçant une baisse de 1/8 d. à Liverpool, ont puissamment contribué au calme de notre marché.

Les ventes sucres et de mélasses ont été restreintes à des lots en détail aux anciens prix.

Le marché aux farines s'est maintenu ferme; 1800 barils se sont vendus à $3 75 et $4 pour l'Ohio; $4 10 et 4 25 pour le St. Louis; $4 50 @ 4 75 pour les marques de choix. Environ 2,500 sacs de mais se sont vendus de 50 @ 57 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas changé; le mess porc se détaille à $14 25. Le lard est en bonne demande à 8 1/4 et 8 3/4 cts pour les côtes et 6 3/4 @ 7 cts pour les épaules.

Les ventes de whiskey sont limitées; le rectifié se vend de 18 1/2 @ 19 cts le gallon.

Le change a été calme. Sterlings, de 8 @ 11—Paris, 5f 18 3/4 @ 5f 20—Traites sur New-York, à 60 jours, 1 1/2 @ 2 1/4 pour cent d'escompte—Checks, 1/2 pour cent d'escompte @ 1/4 pour cent de prime.

Le frêt est calme.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship United States, Hinckling, pr Minatitlan via Vera Cruz.
Navire Ostia, Irwin, pr Liverpool.
Blanche, Duchite, pr Liverpool.
Barque N H Wolfe, Davis, pr Bordeaux.
Goelette Urbana, Lawless, pr New York.
Powhattan, Cain, pr Pensacola.
Mary Eddy, Eddy, pr Savannah.
John Wesley, Kirkconnell, pr Kingston.

—ARRIVÉS HIER.—

Navire Manchester, Tyler, de New York.
Feras, Gordon, de Boston.
☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

☞ La barque prussienne PRINZ ADALBERT, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus, dans les cinq jours, seront envoyées dans les magasins de la Douane, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 7 j—6t 30, Bienville.

☞ Le capitaine et le consignataire de la barque prussienne PRINZ ADALBERT ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage du dit barque. G M LUCAS, 7 j—6t 30 Bienville.

☞ Le brick prussien SILVESTER, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus, dans les cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 7 j—6t 30, Bienville.

☞ Le capitaine et le consignataire du brick prussien SYLVESTER, venant de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage du dit brick. G M LUCAS, 7 j—5t 30, Bienville.

☞ Le navire français BELLE ASSISE, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 30juin—6t 30, Bienville

BONS de la 2me municipalité, à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ, 93 Douane. 8 juil.

BOUTEILLES VIDES—30 paniers en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15, rue St Louis. 8juil

COGNAC—4 demi et 6 quarts de la marque Olivier, en débarquement du navire Prinz Adalbert, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15, rue St Louis. 8juil

VIN rouge—160 barriques et 400 caisses, en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15, St Louis. 8 juil

EN débarquement des navires Prinz Adalbert et Sylvester, de Bordeaux:
40 barriques vin de Bordeaux;
700 boîtes sardines de Nantes;
250 demi do do do;
1000 quarts do do do;
8 caisses moutarde aromatisée;
200 do vin St-Julien, à vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249, rue Royale, encoig. Dumaine. 8 juil—15

VIN—EN débarquement du navire Prince Adalbert, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge,
450 caisses de 12 bouteilles, vin rouge St Julien, à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87, rue St Louis. 8 juillet

VINS—En débarquement du brick Sylvester, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge St Estèphe,
40 do do Centenac,
36 do do Château Bellevue,
30 caisses de 100 demi boîtes sardines à l'huile marque Gillet, à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87, St Louis. 8 jt

AMANDES, BOUCHONS, &c—40 sacs amandes coque tendre;
2 balles bouchons;
9 barillets anchois;
6 do thon;
2 sacs piments rouges;
2 do graines d'oiseaux.
A vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 8juil—5t

VIN ROUGE—En débarquement des navires Sylvester et Prince Adalbert.
60 barriques vin rouge bon ordinaire, de 1847.
A vendre par DUNTZE & IKEN, enc Royale & Conti. 8juil

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—200 caisses en déchargement des navires Magnolia, Glance et Parthenon, à vendre par G W DUNBAR, 5, rue des Magasins. 8 juil

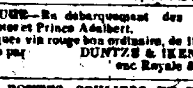

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

NOUVELLE INVENTION,
BILLARDS RONDS ET OVALES.

A BANDES ÉLASTIQUES ET SANS BLOUSES.

CES billards ont été proclamés par les amateurs de billards excessivement supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Le tout comme [illegible] et les queues les plus parfaites sont [illegible] les circonstances des [illegible].
B. ANTOGNINI, No. 49, RUE CONTI, entre Chartres et Levée.

PARMI les passagers qui sont arrivés hier de la Havane, à bord du steamer CHEROKEE, nous voyons le nom du Docteur Edward Finlay, chirurgien et célèbre oculiste qui jouit d'une grande réputation dans les principales villes d'Europe et d'Amérique, où il a exercé sa profession pendant plusieurs années—Quoique l'objet de sa visite à la Nouvelle-Orléans soit seulement pour soigner un jeune Espagnol qui est gravement malade des yeux, on nous a assuré que, pendant son court séjour dans cette ville, il donnera des consultations, fera l'opération de la cataracte, posera des pupilles artificielles, &c. &c., aux personnes qui voudront bien demander ses services. Le Dr. Finlay a fixé sa demeure rue Royale, No. 201. 7juil—4f

LE Dr. BOUTERRE, forcé de partir de la Nlle-Orléans pendant quelques mois pour rétablir sa santé profondément altérée, a l'honneur de prévenir ses clients que M. le Dr THIERY, rue Bourbon, No 176, a bien voulu se charger de le remplacer pendant son absence. 7jf—3

PAPIERS PEINTS—10 caisses papiers peints assortis, du meilleur goût, en débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux, à vendre à bas prix par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 7 juil

VINS—En débarquement des navires Belle Assise, Prinz Adalbert et Sylvestre, de Bordeaux,
170 barriques vin rouge,
1000 caisses do,
18 barils vin blanc.
A vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 7j

FAÏENCE—66 paniers faïence, bien assortie pour le marché Mexicain, et ayant droit au drawback, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 7 juil—5

VIN DE PORTO—80 barils vin de Porto F. Durand "Crown," à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 7 juil—6

HUILE DE LIN—30 boucauts huile de lin anglaise, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 7 juil—6

Quincaillerie—Ficelle, etc.

3 CAISSES serrures françaises;
5 do verrous do;
4 boucauts ficelle do, en débarquement du navire Belle Assise, venant de Bordeaux, et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20 Vieille Levée. 7 juil—6

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux:
150 caisses absinthe Sauvajeol, Branston & Co., à vendre par X LAMBERT, 62, rue des Magasins. 7 juil

EN débarquement du navire Prinz Adalbert et du brick Sylvestre, venant de Bordeaux:
350 barriques vin rouge, bon ordinaire,
30 barriques et 16 demi barriques vin blanc,
200 barils vin blanc haut Sauterne et haut Barsac, à vendre par G M LUCAS, 30, Bienville. 7 juillet

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge, St Julien Médoc,
40 do do Pauillac do
50 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par X LAMBERT, 62, Magasins. 7 jt

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge, bon ordinaire,
8 barriques dito blanc Frogniac,
20 demi dito dito, à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse. 7 juillet

SUCRE—71 caisses sucre Cucuracho, en débarquement du brick Josephine, à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3 rue Front, entre Canal et Crossman. 7 juil

COCOS—7700 cocos en débarquement de la goëlette Thomas James, à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas. 7 juil

BLANC DE CERUSE—40 tonneaux en débarquement de la barque Madras, à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas. 7 juil

CIGARES—1,900 barils [illegible] de marques réputées, et de différentes dimensions, à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas. 7 juil

HUILES—30 barils huile de palme christi, No 1, 25 barils huile de lin anglaise, à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas. 7 juil

ESSENCES de Limon, de Bergamotte, Girofle, Orange, Amande, etc, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 7 juil

CIGARES de la Havane—50,700 cigares de la Havane, des meilleures marques, en déchargement du brick Joséphine de la Havane, à vendre par J M CABALLERO, 36 Vieille-Levée, entre Bienville et Douane. 7j

PRINCIPES—20,000 véritables cigares principes, en débarquement du brick Josephine, à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée. 7 j

EN débarquement du brick Josephine, de la Havane,
20 milliers cigares Mélares, la Carlondad, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CIGARES—1,000,000 cigares de la Havane, Regalias, Imperiales, Promesas, Figaros, Londres, Panetelas et Milares, des meilleures marques, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 7 j

SUCRE de la Havane—300 caisses blanc, jaune, zambrado et cucurucho, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 7 j

CAFE DE LA HAVANE—300 sacs café vert, en bon ordre, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 7 j

CONSERVES et confitures—25 caisses et 10 barils des marques de Dominco et Duez, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 7 j

EN débarquement de la barque Sylvestre, venant de Bordeaux:
20 quarts de pipe eau de vie P. Godard,
35 do do do La Fontaine,
15 do do do H. Baton,
26 caisses vin rouge St Julien.
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co., 17 et 19 rue St-Louis. 7j

EN débarquement du brick Prinz Adalbert, de Bordeaux,
20 quarts de pipe eau-de-vie J Bornan, à vendre par EUG ROCHEREAU & CO, 17 et 19, rue St-Louis.

[illegible] MAIN et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de CIGARES de la Havane, SUCRE de la Havane, brun, jaune et blanc, CACAO Guayaquil supérieur. J M CABALLERO, 36, Vieille Levée. 7 j

CIGARES DE LA HAVANE—73,300 en débarquement du brick Josephine, à vendre par B VALLS, 39, Commune. 7 juil

CHARLES BYRNE, MANUFACTURIER D'OBJETS en cuivre, tôle, et ferblanc, ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.

A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC.

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 4 juin.

CAFÉ A LOUER.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom du Café Magnolia, situé rue de la Douane, entre Royale et Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co, 22, St Louis. 25 juin

PENDANT mon absence de cette ville, M. Gabriel Lemmont, encanteur public, me remplacera comme crieur, à toutes les ventes qui me seront confiées. BERNARD TURPIN, 30 juin—15

LE DOCTEUR ROUANET a transféré son domicile rue de la Douane, 110, entre Bourbon et Dauphine. 1juil—3m

ISAAC HOBBS, de Boston; ROST. B. AUCOIN et OMER GAILLARD, tous deux de la Nouvelle-Orléans, ont formé une association sous la raison et titre de J. HOBBS & CO. Ils informent leurs amis que, comme successeurs de feu K. G. Hobbs, ils continueront comme par le passé le commerce de souliers. 1juil—3m

NOURRICE A LOUER.

UNE NEGRESSE de vingt-cinq ans, parfaitement saine et nouvellement accouchée; cette négresse a perdu son enfant. S'adresser au No 30, rue Bienville. 30jn—15j

Compagnie et Banque du Canal de la Nlle. Orléans.

Nouvelle Orléans, 23 juin 1851.

LES directeurs de cette institution ont, ce jour, déclaré un dividende de quatre pour cent (4 p.o) sur les profits des derniers six mois, payable à dater du 1er lundi de juillet, et à New-York à dater du 1er d'août prochain. SAM. C. BELL, Caissier. 24 juin—3m au 1er août

DISPARU.

UN jeune garçon nommé GEORGES, âgé d'environ seize ans, appartenant à une famille respectable de couleur, a disparu depuis le jour de la St Jean, 24 juin—Il avait pour habillement une veste drap jaune, un pantalon de cotonnade et un chapeau de paille à larges bords; il est haut de stature et d'une figure mince et un peu jaunâtre. Toute information sera reçue avec gratitude à la grocerie No 145, rue de la Nouvelle Levée, entre Ursuline et Hôpital. 1 juil—6

P. LONOIS, 47, Vieille-Levée, offre à vendre:
100 barriques de vin P. Durand en magasin,
80 quarts de vin de Porto Miguel Roig,
160 quarts de vin de Porto F Grosset,
150 do do Madère do,
16 barriques de vin de famille,
15 do ordinaire,
2 do do Médoc Tardieu,
8 do de Genouillac et Valéry,
150 caisses de vin fin de Médoc,
80 paniers huile d'olive de Plagniol,
10 vases Médicis, en fonte de fer,
10 barils de vieux whiskey. 30 juin

COGNAC—14 demi pipes Magiory 1834; 26 demi et 9 quarts A de Mondore 1840; 4 demi et 6 quarts John Durand & Co, La Rochelle; 6 demi, 24 J J Durand 1844; 4 demi et 5 quarts J J Durand 1845; 4 demi et 11 quarts J J Durand 1846; 4 demi J J Durand 1848; 30 quarts Brand; 7 demi et 6 quarts A L Bisville, 3 demi J J Durand, 1849; 5 demi et 6 quarts J J Durand, 5 demi et 13 J Jean. Cognac supérieur cognac 1811—sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 21 Vieille Levée. 23ja

GIN—65 pipes genièvre, de la marque "Anchor Brand" récemment arrivé, et sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 21, Vieille Levée. 23ja

PORTO (F Durand)—[illegible] quarts Porto, de première qualité [illegible] F Durand Crown, sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 21, Vieille Levée. 23ja

VIN POUR FAMILLE—10 barriques vin St-Julien, à vendre par J & J TARDOS, 21, Vieille Levée. 23ja

VIN EN CAISSES—1500 caisses vin de plusieurs marques différentes, à vendre par J & J TARDOS, 21, Vieille Levée. 23ja

FRUITS à l'eau de vie—40 caisses fruits de la marque "Champion", à vendre par J & J TARDOS, No 21 Vieille Levée. 23 juin

20 BARRIQUES [illegible] TH [illegible]

CANDIDAT POUR LE CONGRÈS:

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer le col. THEODORE GAILLARD HUNT, comme candidat pour représenter au Congrès le second district. Sujet à la nomination d'une convention whig.

CANDIDAT POUR LE CONGRES.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. I. N. MARKS, comme candidat pour représenter le SECOND DISTRICT au Congrès, sujet à la décision d'une Convention Whig. 9juil

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

G. MEYNIER,
CANDIDAT POUR CONSTABLE,
De la Quatrième Justice de Paix.
Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

J. H. GHAUS,
Ex-collecteur, est candidat pour ASSESSEUR.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. A. S. TRENS comme candidat à la place d'assesseur pour la Nouvelle Orléans, à l'élection du 3 novembre. 3 juil

ARMAND PELLERIN.

☞ Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre 1851. 26 jn

LUCIEN DUBUC

Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Election, 3 novembre 1851.

MARCELIN EBARD,

Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851. 16 juin—☞

☞ Nous sommes autorisés à annoncer J. B. DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

A. W. SCATES,

Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1ère municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851.

S. VIGNCA

Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité.

ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

MIGUEL HERNANDEZ
EST CANDIDAT
POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE
CONSTABLE
DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX.
☞ L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le 4ème district représentatif, informe ses amis et les votans de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851. VICTOR DEJOUX.

EXPRES POUR LA CALIFORNIE,
DE DODGE & Co,
Via Chagres et Panama.

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery, celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. HEDGE Custer est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres hommes sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, ils pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.

E W WILEY, ancien Agent de Dennise & Wiley, No 37, rue de Camp. 25mars

Dans l'affaire de la Municipalité No Un, demandant la nomination de trois commissaires pour estimer et arrêter les dépenses pour l'ouverture de la rue du Canal et la construction d'un chemin en planche.

Les soussignés commissaires d'abornement et d'estimations, nommés par l'honorable tribunal de District de la Nouvelle-Orléans, pour estimer les dommages, pertes, avantages et profits résultant et occasionnés par les améliorations et l'ouverture de la rue du Canal, donnent avis par les présentes à toutes les personnes intéressées, qu'ils ont procédé à la Cour le 2e juin courant, leur rapport d'estimation et d'abornement, pour être homologué et confirmé; et que s'il n'est fait aucune opposition dans les dix jours qui suivront cette date, ledit tableau sera homologué et confirmé comme définitif.

(Signé) D. PRIEUR, JAMES F FREEST, NEWTON RICHARDS, Commissaires. 30juin—10f

Maison française,
104, RUE DU CANAL,
Encoignure Bourbon.

UNE expédition tardive arrivée de Paris, vient d'être reçue par le soussigné; il informe respectueusement les dames qui l'honorent de leur pratique que [illegible] [illegible] chapeaux [illegible]. Elles y trouveront un assortiment de barèges imprimés depuis 30 à la yarde, un très beau choix de robes brodées en blanc, robes à volants imprimés à $10; tout ce qu'il y a de riche et de charmant à Paris. Une grande variété de coiffures extra beaux, robes très riches, articles de fantaisie en nouveautés, des barèges à bandes de soie, etc; les tout des objets de [illegible], des crêpes de Paris, mousselines nouvelles et imprimés, et grand nombre d'articles parfaitement convenables pour la saison. On trouvera également un grand choix de mantelets, mousselines blanches brodées, ainsi un éventail d'éventails, qui joint aux marchandises précédemment reçues forme le plus complet assortiment de nouveautés qui n'ait jamais été exposé en ville. Le soussigné renouvelle ses remerciements pour la confiance dont on l'honore, et invite les dames à venir visiter sa boutique, dans la certitude qu'elles trouveront par elle-même de la beauté et du bas prix de ses marchandises.

Le P. E. F. M., trouveront des ornements magnifiques dans tous les grades. E D PANIS. 30juin

Bureau de la Compagnie des Remorqueurs Good Intent.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1851.

DES propositions cachetées pour fournir à la compagnie des Remorqueurs Good Intent, vingt mille cordes de bon bois de frêne, seront reçues à ce bureau jusqu'au 14 du courant, à 10 heures du matin. Ce bois devra être délivré durant les 12 mois qui suivront le 1er d'août prochain. WM WHANN, directeur. 4 j—6f

BANQUE DES NEGOCIANS ET DES ARTISANS.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1851.

LA Direction a ce jour déclaré un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires le mardi 10 courant ou après, et aux actionnaires de New-York, le 1er août ou après.

G CRUZAT, Caissier. 4juil—6t

COURS DE MAGNETISME.

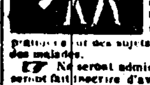

La Société Magnétique de la Nlle.-Orléans, dans le but d'accélérer davantage la propagation d'un grand bienfait, continuera ses cours tous les lundis, dans la soirée, chez son président, rue Conti, No 90: expositions théoriques, et démonstrations pratiques sur des sujets impressionnables, ou sur des malades.

☞ Ne seront admises que les personnes qui se seront fait inscrire d'avance—Leçons particulières à qui le désirera. 1 juil

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de l'encoignure St-Philippe et Condé, dans la rue Royale, No 118, entre les rues St-Louis et Conti. TH. KOBNIG. 4 juil—3m

D'UN commun accord la société CHS. RICHARD & LEIBY, est dissoute à dater de ce jour. M. Richard est chargé de la liquidation.

Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1851. 4juil—3t 1pe

Tonneliers—Tonneliers.

DEUX excellens tonneliers, à vendre à l'amiable. S'adresser à B. GUINAULT, No 94, Passage de la Bourse. 4 j—6t

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux:
25 barriques Montferrand;
56 do vin St-Julien;
75 do vin de Bordeaux;
201 caisses vin rouge;
100 milliers bouchons à bouteilles;
6 do bouchons à damejeannes;
50 paniers bouteilles vides, a vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 St-Louis. 4 juil

EN débarquement du brick Rienzio, venant d'Arriver, en 40 jours, le soussigné offre à vendre:
2000 caisses citrons;
1000 stons d'ardoises;
200 caisses macaroni et vermicelli;
600 demi caisses do do
A vendre par D LANATA, 9—10, Jefferson. 4juil

INDIGO—7 surons Guatemala, supérieur, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 3 Front Levée. 4 juil

MELASSE—30 barils Muscovado, en déchargement du brick Telegraph, de Matanzas, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, rue Front. 4 juil

CIGARES—Un grand assortiment de Cigares de la Havane, tels Principes et cigares d'habitation, des meilleures manufactures, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levee. 4 juil

CAFE—Prime vert, de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levee. 4 juil

BRIQUES A FEU de Pensacola et de Pittsburg—25,000 de Pittsburg et 20,000 de Pensacola, à vendre par THOS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

CIMENT—600 barils ciment romain, ciment Rosendale hydraulique des meilleures marques, en débarquement et en magasin, à vendre par THOS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

CHAUX—500 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

CHAUX DE THOMASTON—[illegible] barils chaux de pierre, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

BRIQUES à feu anglaises—[illegible] briques anglaises, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins. 4 juillet

NEGRES [illegible]—[illegible]

EN [illegible] [illegible]

MAISON D'IMPORTATION FRANÇAISE
No 47, rue de Chartres.

NOUS informons nos amis et le public que nous avons ce jour formé une société sous la raison de P J MICHON & SARRAT, pour l'importation directe de marchandises françaises et américaines. MICHON & SARRAT. 27 juin—6

TH. MOREAU,
Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.
Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire Carrack, du Havre, un assortiment se composant de 600 douzaines de chemises toile fine, du premier chemisier de Paris, chemises devant toile, chemises coton, chemises toile mécanique, chemises Monte Christo couleur, chemises couleurs, dont une de 6 à 14 ans;

150 douzaines chaussettes blanches et écrues de plus 1/2 la douzaine;

25 douzaines gilets et camisoles coton blanc et écru pour l'été;

Pantalons toile fine assortis de tailles;

Gants fil d'Ecosse, satin, peau (coupe Jouvin) pour homme et pour dame;

Grand choix d'éventails riches et ordinaires;

Forte partie de rubans unis et façonnés, mouchoirs de cou;

Un assortiment de bonnets taffetas gommé pour bains;

Valeurs noirs et couleurs pour bretelles;

Assortiment de mercerie, tapisserie, tabletterie et broderie fine; articles de Paris.

Nota—Th Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c, &c. Une spécialité de parfumerie fine;

Eau de Cologne double à $1 le gallon;

Gazogène pour eau de seltz et soda à $5 l'appareil. 26juin

Victor Hebert,
PROVISOIREMENT RUE DE CHARTRES No. 114,
ENTRE ST LOUIS ET CONTI.

REÇU par le navire Carrack—Sandras Maladies Nerveuses—2 vols;
Compendium de Médecine—8 vols;
Bouchardat, Annuaire pour 1851;
Wahu [illegible] [illegible];
Toullier, Droit Civil Français—7 vols;
Voltaire (Œuvres Complètes)—13 vols;
Comte et Chronique Populaires de la France;
Chevet, Histoire Pittoresque des Religions;
Pardies, Excursion en Orient—1 vol;
Prisons de l'Europe—8 vols en 4 illustrés;
Manuel du Capitaliste.

Editions F. Didot et Carpentier.
Œuvres Choisies des Auteurs Anciens et Modernes.

NOUVEAUTÉS.
A. Bourbon—Le Spectre Rouge;
G. Sand—Claudie, drame;
A. Maquet—Valeria;
A. Dumas—Le Comte de Morcerf, drame;
M. Plachard—Drame interdit à Paris par la Censure;
Romans, Comédies, Opéras Comiques, Vaudevilles Nouveaux, &c;
50,000 COSAQUES (Pétards.) 23 juin

Victor Hebert,
Provisoirement 114, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.
REDUCTION REELLE DE 20 p. 0/0

FORCÉ pour cause de réparations, de quitter momentanément son magasin, et voulant pour sa réinstallation renouveler ses marchandises, Victor Hebert informe les marchands et le public en général, que jusqu'à cette époque ses articles subiront une réduction réelle de 20 p. 0/0.

Librairie, papier peint, registres, fournitures de bureaux, livres élémentaires français et anglais, livres de Piété, cartes à jouer, &c. &c. 13juin—☞

Vor HEBERT.
Changement de domicile momentané
Pour cause de réparations à l'Hotel d'Orléans.

PENDANT la durée des travaux le magasin de librairie, papier peint, papiers, articles de bureaux, &c., &c., de Vor HEBERT est provisoirement transféré rue de Chartres No 114. entre St-Louis et Conti. 13in—☞

Compagnie de la Poudre du Hazard.
C. T. BUDDECKE et Co.
agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous avons maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais on la considère supérieure à toutes les autres marques, ce qui assure la préférence partout où elle a été introduite et où elle est connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis dérogés à ceux qui par accident seraient repris, et les frais et dépenses seraient remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts, ainsi qu'en caisses en ferblanc très convenables pour le marché. N'importe quelle quantité sera délivrée sur le champ à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre signé à notre magasin.

C T BUDDECKE & Co, 100, rue Tchoupitoulas. 22 mai—3m

Hotel
TENU PAR EUGENE CAILLET,
A BILOXI.

EUGENE CAILLET a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'agrandir et d'embellir son établissement, où l'on trouvera toutes les commodités et le confort des plus choisis et des plus exigeants.

On y trouvera aussi un magnifique jardin très ombragé ainsi que deux spacieuses Cabanes à bains, l'une pour les Dames et l'autre pour les Messieurs.

Prix de la Pension:
Par Mois....$20—Quinze Repas par jour.
15juin—1m Vin à discrétion.

HOTEL DE PROCTORVILLE,
A l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique.

Le public est respectueusement informé que le soussigné a ouvert un HOTEL sur le lac à l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique, et qu'il est prêt à recevoir les visiteurs, qui trouveront constamment une table bien montée, principalement en poissons. Le propriétaire ayant pris des arrangemens avec des pêcheurs pour avoir constamment du poisson et des huîtres. Vins et liqueurs des meilleures qualités ainsi que des appartements pour les familles. Le tout à des prix modérés. 9 juin—3m B. MESTRE.

Dissolution de société.

LA société ci-devant existante sous la raison de SYKES, HYDE & Co, expire aujourd'hui par limitation.

R. B. Sykes est chargé de la liquidation des affaires de ladite société.

R. B. SYKES.
E. F. HYDE.
R. B. SYKES.
Par procuration, JAS. T. DANIELS.
Nlle-Orléans, 30 juin 1851.

R. B. SYKES est aussi chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne société de SYKES, HYDE & Co.

R. B. SYKES.
E. F. HYDE.
Par procuration, R. B. SYKES.
Nlle-Orléans, 30 juin 1851.

LES affaires d'encan seront continuées comme par le passé au No 34, rue des Magasins, par et pour le compte du soussigné. R. B. SYKES, encanteur. 1 juil—1, 2, 3, 4 et 7

AVIS—Les propriétaires et agents des non-résidents ayant des propriétés dans les limites du 4me District représentatif, compris entre les rues Canal, St Louis, le fleuve et les limites incorporées de la 1re Municipalité, sont requis de passer à mon bureau à 3 heures P. M., afin de s'assurer du montant de l'assessement de leurs propriétés, pour l'année 1851, et corriger les erreurs qui pourraient s'y trouver.

Bureau, 197, rue Conti, entre Rempart et Bassin. 18ja V. DEJOUX, Assesseur.

CHAPEAUX PAILLE pour hommes—6 caisses, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 26, rue de Chartres. 3juil

IODURE DE POTASSIUM—1 caisses iodure de 50 flacons, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 26, rue Chartres. 3juil

GELATINE—1 boucaut, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 26, rue de Chartres. 3juil

VEAUX CIRÉS—[illegible] douzaines, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 26, rue de Chartres. 3juil

EAU DE VIE—A Seignette et autres marques de Cognac et Charente, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 26, rue de Chartres. 3juil

VIN ROUGE—40 barriques en débarquement de la Belle Assise, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 26, rue de Chartres. 3juil

HUILE—30 barils Graines et 30 barils huile d'Eléphant, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 2 juil

WHISKEY—100 barils Warsaw supérieur, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 2 juil

JAMBONS—100 tierçons Bragg & Sharp, Sehooley & Hough, et autres marques, jambons passés au sucre, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 2 juil

BŒUF—30 barils, 125 demi do Mess de Davis, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 2 juil

CHANDELLES—400 caisses Verdia, Shilling, 100 de Stecks, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 2 juil

SAVON—300 caisses Verdia Shilling & Chs Obers Orléans, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 2 juil

EN débarquement du navire Alexandre, de Bordeaux:
44 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse. 2 juil

25 CAISSES vin blanc château Yquem très supérieur, en magasin et a vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103 rue Royale. 1 juil

58 Caisses vin de Bordeaux très vieux, Lafitte, Margaux, &c., en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 1 juillet

CHAMPAGNE—25 paniers champagne Al Monsecaux, en magasin et à vendre à bas prix pour clore une facture, par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 1juil

LIQUEURS—[illegible] caisses liqueurs supérieures assorties, 8 caisses Curaçao [illegible], 5 caisses marasquin. En magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 1 juil

VIN de Bordeaux—[illegible] barriques vin de Bordeaux supérieur St Emilion, Pauillac, St Julien &c. en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD. 1 juil

DAMEJEANNES [illegible] H NOEL & GUIRAUD.

VIN ROUGE—[illegible]

A[illegible]

GIQUEL et JAMISON,
No 18, RUE DE CHARTRES.

NOUS recevons en ce moment par les navires Antarctic, Bay State et Union, un magnifique assortiment de marchandises les plus nouvelles que nous offrons en vente à très bon marché, savoir:

Mousselines et organdies imprimées;
Mousselines Suisses brodées, unies et brochées riches;
Soieries noires façonnées et unies;
Gants de peau blancs;
Mouchoirs batiste, un grand assortiment;
Manches en bobinet et en mousselines brodés;
Cols et pèlerines en valenciennes;
Mantelets en tulles et en dentelles;
Batiste imprimée pour robes;
Coutil et nankin;
Gants et mitaines filet;
Bas et chaussettes en fil;
Ouvrage à jour de Perdrix;
Toile d'Irlande garantie pur fil;
Cols crêpe noire pour deuil;
Barèges noirs unis, brochés et brodés;
Damiers 6/4 pour mantelets;
Mouchoirs des Indes et madras;
Jaconats imprimés de 12 1/2 cts à 35 cts la yard;
Mousselines et bobinet à mousquitaires;
Toile de Paris, un grand assortiment;
Toile à drap Cretonne de toutes largeurs;
Robes en bobinet et en mousselines;
Gants en fil et en soie;
Barèges imprimés très riches;
Corsets sans couture, épingles, eau de Cologne, savons, galons, aiguilles, fil, boutons;
Crêpes noirs et blancs, désinde, étamines noires alpacca;
Mousselines de laine noires, &c., &c.
GIQUEL & JAMISON, 18, rue de Chartres. 26 avril

EN magasin et à vendre par le soussigné:
90 barriques vin rouge Montferrant, bon
60 barriques vin rouge do pour famille;
20 barils vin blanc Haut Pauterne;
200 paniers huile fine; 200 cais. marasquino;
50 do do sirop; 75 " eau verte;
50 do de superfine; 80 " dantzick;
150 caisses ceragnac; 75 paniers guignolet;
125 do liqueurs assorties fines;
75 do do do surfines;
120 do do do superfines;
40 do fruits à l'eau de vie;
150 do absinthe de diverses marques,
150 do vin de différentes qualités;
Cognac ordinaire et de marques supérieures;
Genièvre, Madère, whiskey supérieur, rum, marc, anisette, &c. &c. P BOUMIEU, rue St. Louis, entre Chartres et Levée. 14jv

ATTENDU par le navire Belle Assise, de Bordeaux:
30 barriques vin ordinaire,
16 demi barriques dito,
16 demi dito vin blanc, à vendre par
PAUL LACROIX, 13, Toulouse. 16 juin

EN débarquement des navires Salamander, Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux,
40 barriques vin blanc,
do do de rouge,
5 1/2, 34 1/4, et 10 1/8 demis eau-de-vie de Laurent et Dupont, "La Rochelle,"
5 1/2, et 20 1/4 eau-de-vie de Pinet Castillon & Co, "Cognac."
THOMAS PINET & CO, 20, rue Conti. 1er juillet

EN magasin et en vente par le soussigné:
5 barils Amandes sans coques.
30 barils vin blanc.
100 quarts cognac Connié & Martin, 4me preuve.
100 barriques do do do.
400 paniers huile Plagniol, 24 oz., Marseille.
500 do do Bocquidupp, Nice.
500 do do A F Camoin & Co, Marseille.
100 do do Bocquidupp, 24 1/2 bouteilles.
15 pipes vin de Catalogne.
3 bois gomme arabique.
20 caisses eau verte; 20 do guignolet.
20 do marasquino, de Zara.
15 boîtes [illegible] candy
40 caisses vin rouge, vin château Belair.
40 do do blanc, 1re cru, Sauterne.
300 do do Sauterne,
200 do do Rouge, St. Julien.
25 caisses pruneaux fleurs de Marseille.
200 caisses 200 1/2 macaroni et vermicelli frais.
100 cognac fin, A Durand Jne., 1re preuve.
50 do do.
300 damejeannes de 5 gallons.
30 barriques vin rouge fin, Brentfort.
30 barriques vin Bathfort, Marseille.
DOMINIQUE LANATA, 24 juin 51, rue Jefferson.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

3 BALLES Jaconats français, dessins nouveaux, 25c.
2 balles organdis, dito dito, de 30 à 50c
2 caisses des Indes unis et mille raies, 20c
1 do jaconats de [illegible], 12 1/2
1 do jaconats brodés, 15c
Barèges unis de toutes nuances, de [illegible]
Bas de [illegible] de 25c à $1 50
Bas de dentelle brodés, de $5 50 à $1 [illegible]
Mousselines de 50 à 1 [illegible]
Mousseline bouchée pour mousquitaires, par 30 yardes.
Bobbinet rose, bleu et blanc,
Linon de [illegible] de [illegible]
200 pièces toile d'Irlande, pur fil, à 5 50.
Toile à draps 12/4, dépareillés,
Bas fil blanc, qualité extra.
DEUIL.
Jaconats deuil et demi deuil, mousseline et organdies.
Grenadine et Hernani noirs, Alepine, Alpacca, Etamine, &c.
☞ Escompte à 20 pour cent de rabais réel sur les prix les plus bas de la place, par P E REILLY & Co, Encoignure Royale et Canal. 9 juin

Chaudières à sucre du Tennessee
FREDERICK STACKER ci-devant STEWART & DICK.

LE soussigné, seul agent de ce vaste établissement, tient constamment en main un assortiment complet de chaudières, garnitures de fourneaux et grilles, des modèles les plus approuvés.

La réputation de ces chaudières est si bien établie par les habitants sucriers de la Louisiane et du Texas depuis plus de vingt cinq ans, qu'il croit superflu d'en faire l'éloge. Les personnes qui voudront s'en procurer pourront être assurées que les chaudières seront livrées à bord en bon état. Le soussigné porte toute son attention à la qualité de ces articles. S'adresser à J C LAVILLEBEUVRE, seul agent, 157 rue [illegible]. 4 ju

Gaze Portatif pour Lampes "VINCENT."

LES soussignés font savoir au public qu'ils sont constamment en main un grand assortiment de lampes à gaz, et qu'ils en auront toujours un assortiment dans leur établissement à $ 75 cents le gallon. S. MASPEREAU & Co, No 22, rue Louis. 20juin

HUILE D'OLIVE—700 paniers huile d'olive M. Rue, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 30 juin

MUSCAT DE FRONTIGNAN—100 caisses Muscat de Frontignan, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 30 ju

DAMEJEANNES—300 damejeannes de cinq gallons, de six gallons, et 100 do de un gallon, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 30 ju

BOUCHONS—10 balles bouchons réguliers, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 30 ju

EN débarquement du navire La Belle Assise, venant de Bordeaux:
24 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc;
16 do do St-Jean do à vendre par X LAMBERT, 62, rue des Magasins. 30 juin

EN débarquement du navire Salamandre, venant de Bordeaux,
40 barriques vin rouge Pauillac Médoc,
18 barils vin blanc Haut-Sauterne.
A vendre par X LAMBERT, 62, rue des Magasins. 30 juin

SUCRE de la Havane—300 caisses brun, jaune et blanc, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille-Levée, entre Bienville et Douane. 27jn

CACAO Guayaquil—En magasin et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane. 27jn

COGNAC—15 demi pipes J Erand, 20 quarts do do; 25 barils do do, en débarquement du navire Salamander, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS, No 21 Vieille Levée. 27 jn

T. E. BENOIT,
Importeur et Marchand de Musique
ET D'INSTRUMENS DE MUSIQUE.
No. 78, rue de Chartres.

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instrumens soigneusement choisis, qu'il vendra

En gros et en détail.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en:

250 guitares variant de $2 75 cts à $30.
50 do élégamment ornées, de $30 à 50.

Il a reçu aussi:

400 violons variant de $2 à $15.
12 basses et contrebasses, de $15 à $40.
600 flûtes de différentes sortes, de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.
300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.

Un grand nombre d'instrumens en cuivre, nouveaux modèles, à des prix très réduits; les Cornets à trois pistons avec tous les tons: $18.

Aussi: Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les Fournitures et Accessoires nécessaires à tous les instrumens.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé, on peut donc être sûr d'y trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, éditions originales, avec une remise de 40 pour 0/0.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc., etc., une feuille, à 10 et 15 cts. 15nov—

J. Menard,
102, VIEILLE LEVÉE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

VIENT de recevoir 15 mois pour à [illegible] un grand assortiment de graines pour la saison, telles que: choux gros cabus, bonneau, gros york, drumhead, cœur de bœuf très gros, vaugirard, milan des vertus, gros milan, milan hâtif, hollande pied court, St Denis, choux navet ou raves, choux navet Routabaga blanc et jaune, choux cavalier, mille têtes mollous, radis, chicorée, scarole, carottes, betteraves, navets, persil, céleri plein blanc, concombres long vert, squash aux turbans, giromonds, melons d'eau, cresson, roquette.

Toutes ces graines sont bonnes et de première choix, à vendre à des prix très modérés. 13 juin

Graines Fraîches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de jardin, se composant de:
Radis, Betteraves,
Carottes, Raves,
Laitues, Choux,
Endive (chicorée) [illegible]
Shaker [illegible] qualité supérieure.

Les graines de jardinage de la récolte de l'année [illegible] de Philadelphie [illegible].

[illegible] jardiniers et autres acheteurs [illegible] à des prix [illegible].
[illegible] SAMPAY [illegible]

A[illegible]

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT ET NOTAIRE,
Bureau No. 2, Exchange Place,
COTÉ NORD, ENTRE ROYALE ET BIENVILLE

J. MAGNE, avocat,
A transporté son bureau No. 11, Passage de la Bourse, entre les rues de la Douane et du Canal.

ROBERT J. KER,
avocat et notaire public,
Et Commissaire pour l'Etat du Mississippi
No 14, Exchange Place, vis à vis la poste

W. H. KOONTZ, avocat,
No 14, Exchange Place.

SAMUEL MOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
Notaire Public, No. 11, rue Conti.

D. MORENO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE Cigares, Tabac et Café de la Havane,
Rue Gravier, No. 34. 6 avril

Paul Juge Fils. C. Fabry.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
27, rue St Louis. 21fév

DUNBAR & BUCHANAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
ET EPICIERS EN GROS
22, rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

J. N. RICOUR & Co.,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre
No 17, rue Conti.

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO.
Rue St-Charles, No. 22.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins.
E. DUNBAR. E. BUCHANAN

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'élixir procréatif Juno Cornial du Dr. LARRETTE est inconnu comme un remède dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques, et c'est un fait que d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ Attention—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS.

Une contrefaçon du célèbre élixir de Juno est depuis quelque temps en vente avec le nom de Levi Judson sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius S. Comstock, que l'on croit être l'instigateur et le vendeur réel de la dite contrefaçon du Juno Cornial.

Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de Levi Judson sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co, No 2 John street, New York, Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844.

☞ A vendre à la Nouvelle Orléans par J. WRIGHT & Co, 151 rue Chartres, à la Mobile par le Dr. J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL. 10 mai—6m

TOILES D'IRLANDE.
P. & E. REILLY & CO.,
Encoignure Royale et Canal,

VIENNENT de recevoir un envoi de leurs toiles d'Irlande, dont la qualité supérieure est si bien connue.

En conséquence des réparations et agrandissements qu'ils ont à faire à leur magasin dans le courant de juillet, ils ont décidé de vendre cet envoi aux conditions déja établies, et le reste de leurs marchandises depuis le 9 courant, c'est à dire à 20 POUR CENT DE REDUCTION REELLE.

Toiles à draps 12/4 depuis 75 cts;
Double damassé de 12/4 à 10/4;
Nappes et serviettes unies et damassées;
Batiste et batiste imprimée;
Batiste et baptiste imprimée et dentelle;
Toiles et batistes imprimées;
Bandes unies de jaconat et mousseline;
Jaconats français imprimés à 25 cts; en anglais les toiles 20 cts, depuis 30 cts jusqu'à 50 cts, et de 25 à 75 cts les fines, des Indes à 12 1/2 cts, jaconas unis à 20 cts, des Indes unis, jaconas unis à 20 cts &c. 12 ju

PHARMACIE DE L. FINAC.

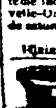

Reçoit par les derniers arrivages du Havre et de New-York, un assortiment de médicaments de premier choix.

Entre autres: Sirop de Dentition de Dr. Delabarre, pour faciliter la sortie des dents chez les enfans en bas âge, et anti-convulsif.

Huile de Foie de Morue pure préparée par Chs. Accault, pharmacien.

Charbon Végétal par antiseptique de Georges WEBER, pharmacien.

Eau de Seltz.

Le soussigné informe le public qu'il fabrique constamment de l'Eau de Seltz en grande quantité, à laquelle il donne tous les soins nécessaires; il fabrique aussi Limonade gazeuse, et vieille-Orléans. L. FINAC, encoignure Dauphine et d'Orléans. 16juin

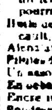

REÇU par le navire Lemuel Dyer, du Havre, le soussigné a reçu, de Bordeaux, poudre, avec soin, divers articles.

Poudre superfine, purgée à la vapeur, de [illegible] dans son magasin [illegible].

Pastilles fumeuses d'ammonium [illegible] et chocolat de [illegible] et [illegible] appartements et chambres à coucher [illegible], Vinaigre bien rectifié pour l'usage de la toilette [illegible] les [illegible] et tous les [illegible] qui pourraient en exister.

Huile de ricin, pilules, préparé par Ch. Accault, pharmacien, à Paris.

Alimentaire d'écosse, de la pharmacie Béral, Pilules de Lerey, [illegible] pharmacien, à Paris.

Un assortiment de parfumeries fines de Lubin, de Guerlain, de Legrand et de Mme Raimond.

En débarquement du navire Illinois, venant du Nouveau York, poudre vermifuge, de Bear Brand, de Lac, de Guérin [illegible], de Tarrant, Poudres de Seidlitz et de Ticlens, Rhubarbe de Turquie, poudre et racine, Magnésie anglaise de Henry, véritable, Racines de moutarde, de Whitehead, pharmacien à Londres.

Brosses à dents anglaises, dents fines, Seringues en cristal, tous les dimensions, Lancettes d'Evans, scarificateurs et verres à ventouses.

En magasin:

35 barillets sémarine frais, venant de débarquer, 50 livres vanille, premier choix.

Toujours en main:

Sangsues hongroises garanties, Eau de Seltz, en grandes et demi-bouteilles, Limonade purgative, au citrate de magnésie, Etc., etc., etc.

R. E. BOUGIN, pharmacien, Enc. Dauphine et Douane. 17 juin

J. DUCLOUX, Pharmacien,
Rue de la Levée No 7, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port.

TIENT constamment en main un choix de médicaments frais et bien préparés.

Avec autres médecines patentées telles que:

Pilules indiennes de Wright.
Pilules de Brandreth,
do de Lee,
do de Santé,
do de Le Roy.
Liniment contre les hémorroïdes.
Opiat Balsamique, guérissant promptement les maladies secrètes.
Poudre anti-cholérique, employée avec beaucoup de succès dans les cas de diarrhées cholériques.
Mixture infaillible contre les fièvres quelles que soient leurs caractères. 14mai

ALEXIS FABRE, pharmacien, successeur de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a toujours en main de la fabrication des eaux minérales artificielles.

Ils ont constamment dans la pharmacie, par bouteilles et demi-bouteilles, les eaux de seltz, soditz vichy, etc, etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le dosage tout que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 18jv

Louis Castel,

PHARMACIEN, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à Monsieur Labyché dans la pharmacie encoignure Royale et Ste Anne. Les clients de l'ancienne maison qui voudront bien lui continuer leur bienveillance, peuvent être assurés d'avance que tous ses efforts tendront toujours à les satisfaire.

On trouvera dans le même établissement des eaux de Seltz en grandes et 1/2 bouteilles, eaux de Vichy, de Barrège pour bains et boissons, condiments gazeuses ou non gazeuses, limonade gazeuse au citrate de magnésie, etc.

Toute ce qui sortira de la pharmacie sera préparé avec le plus grand soin et coté à des prix très modérés. LOUIS CASTEL. 12 juin—a

EN VENTE A LA
Librairie de Lelièvre,
210, RUE ROYALE,

LE MONDE OCCULTE ou Mystères du Magnétisme dévoilés par le Somnambulisme, précédé d'une introduction sur le Magnétisme par le P. Lacordaire, par Henri Delaage.

Les adeptes du Magnétisme trouveront à la même librairie, les ouvrages suivants:

Barreau—Le Magnétisme [illegible];
Billot—Correspondance sur le Magnétisme Vital,
Chardel—Essai de Psychologie physiologique
Deleuze—Instruction Pratique sur le magnétisme Animal.
De la Salzède—Lettres sur le Magnétisme Animal
Dupotet—Cours de Magnétisme en sept leçons.
— Manuel de l'Etudiant Magnétiseur.
Aubin Gauthier—Introduction au Magnétisme;
— Magnétisme Catholique,
— Histoire du Somnambulisme,
— Traité Pratique du Magnétisme Animal.
L'abbé J. B. L. (Loubert)—Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens;
— Défense Théologique du Magnétisme Animal;
Loisson deGuinaumont—Somnologie Magnétique.
Mongruel—Prodiges et Merveilles de l'Esprit Humain dans l'influence Magnétique.
Olivier—Traité de Magnétisme Animal.
Puységur—Mémoires pour servir à l'Histoire et à l'Etablissement du Magnétisme Animal;
Ricard—Traité Théorique et pratique du Magnétisme Animal;
Teste—Manuel pratique du Magnétisme Animal;
— Le Magnétisme Expliqué.
— Confessions d'un Magnétiseur.
[illegible]—Lettres Physiologiques et Morales sur le Magnétisme Animal.
[illegible]—De la Phrénologie, du Magnétisme [illegible]
[illegible]